



vices rédhibitoires du chien

Par **LANTERI_old**, le **18/03/2008** à **14:35**

Lors de l'acquisition de notre chiot de 2 mois ,nous savions que ses testicules n'étaient pas en place,comme nous voulions le faire confirmer nous avons hésité pour l'acquérir mais l'éleveur nous a affirmé qu'il était trop jeune et que ses testicules allaient descendre avant 6 mois,aujourd'hui notre chien a + de 6 mois, après 2 avis vétérinaires il faudrait envisagé une castration de convenance,quels sont aujourd'hui mes recours vu que mon chien ne sera jamais confirmé,et de plus sera stérile,l'éleveur me propose l'échange du chien,ce qui pour moi n'est pas envisageable.Merci de m'éclairer en me disant comment procéder pour obtenir réparation si cela est possible.Par avance je vous remercie de votre compréhension.

Par **marik**, le **10/05/2008** à **08:50**

Bonjour,

Je suis très intéressée par votre histoire car je suis dans le même cas! Pourriez-vous me dire SVP si vous avez résolu ce problème et comment?

Quelles sont les solutions possibles pour l'éleveur et pour l'acheteur?

Merci de me répondre car c'est important pour moi...